

Image not found or type unknown



## demande de nationalité française

Par **rachedi**, le 17/10/2011 à 11:12

je m'appelle karim mon père est né en France en 1957 mon grand-père et ma grand-mère ont la nationalité française également et moi j'ai 29 ans est-ce que j'ai droit moi-même et mes petits-enfants à la nationalité ? merci d'avance

Par **Domil**, le 17/10/2011 à 12:05

Déjà, il faut connaître l'origine de la nationalité française de votre père, en quelle année il l'a eue etc.